C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 9 NOVEMBRE 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Jérôme, tenue le lundi 9 novembre 2026 à 16 h 30, au 300, rue Parent, sous la présidence de Marc-Antoine Lachance, à laquelle session étaient présents :

Mesdames et messieurs, Rémi Barbeau, Pascal St-Onge, Jacques Bouchard, Joanie Mathieu, Jessica Desroches Lauzon, Isabelle L'Heureux-Leblanc, Sonia Goulet, Paula Gonzalves, Frédérik Clément formant le conseil.

Étaient également présents : Monsieur Alain Cassista, directeur général ainsi que Madame Marie-Josée Larocque, greffière.

Absence(s) : Éric Monette, Simon Marcil, Marie-Claude Poitras

CM- 18604_26-11-09
POINT 1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Isabelle L'Heureux-Leblanc
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La présente séance soit ouverte.

POINT 1.2

MOT DU MAIRE

Monsieur le Maire Rémi Barbeau fait une allocution sur divers faits saillants.

CM- 18605_26-11-09
POINT 1.3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Isabelle L'Heureux-Leblanc
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

POINT 1.4

PUBLIC - PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition de l'assistance, conformément aux exigences de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*.

POINT 8.1

DÉPÔT - AVIS DE SUSPENSION ADMINISTRATIVE AVEC SOLDE

Le directeur général informe le conseil municipal de quatre avis de suspension administrative avec solde visant quatre employés de la Ville, soit un premier avis daté du 26 octobre, un deuxième du 28 octobre et deux autres du 4 novembre 2026.

CM- 18606_26-11-09
POINT 8.2

EMBAUCHE – DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU la vacance du poste de directeur du Service des ressources humaines compte tenu du départ prévu au 31 décembre 2026 du titulaire du poste;

ATTENDU le besoin de pourvoir le poste de directeur du Service des ressources humaines;

ATTENDU le besoin de prévoir une période de chevauchement avec le directeur actuel pour le transfert de dossier;

Il est proposé par : Isabelle L'Heureux-Leblanc
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Ville accepte l’embauche de madame Josée Bourdon à titre de directeur du Service des Ressources humaines selon les conditions stipulées à l’offre d’emploi jointe à la présente résolution.

CM- 18607_26-11-09
POINT 8.3

RESTRUCTURATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

ATTENDU les besoins opérationnels de la Ville de Saint-Jérôme;

ATTENDU la note de service de monsieur Alain Cassista, directeur général.

Il est proposé par : Pascal St-Onge
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Ville autorise l’abolition du poste de Directeur général adjoint, infrastructures, planification et développement.

La Ville accepte le nouvel organigramme joint en annexe à la présente résolution.

POINT 9.1

PUBLIC - SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une seconde période de questions a été mise à la disposition de l'assistance, conformément aux exigences de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*.

POINT 9.2

DÉPÔT D'AVIS DE PROPOSITION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Aucun dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil.

POINT 9.3

PAROLE AU CONSEIL

Les élus prennent la parole sur divers sujets.

CM- 18608_26-11-09
POINT 9.4

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Isabelle L'Heureux-Leblanc
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La séance soit levée.

Le Conseiller et Président,

Marc-Antoine Lachance
Signé le 2026-11-17 06:39:32 EST

Marc-Antoine Lachance

La greffière de la Ville

Marie-Josée Larocque
Signé le 2026-11-12 10:40:48 EST

Marie-Josée Larocque, notaire